

2008/8676 - Attribution d'une subvention de 1 000 € à l'Association ASCUL (Association Sportive des personnels de la Ville de Lyon et de la Communauté Urbaine de Lyon) pour l'organisation du Trophée Charles Béraudier (Direction de la Communication Externe) (BMO du 07/01/2008, p. 0046)

Rapporteur : M. BRAILLARD Thierry

M. LE MAIRE : Monsieur Braillard, tout le monde est satisfait de votre travail et donc, il n'y a pas d'opposition pour la série de dossiers que vous nous proposez.

Donc, Mesdames et Messieurs, cette fois-ci nous pouvons aller fêter la nouvelle année. Le public, évidemment, est convié.

(La séance est levée 19 heures.)

(Adopté.)